



En prévision du départ en retraite du titulaire, le Service de la formation postobligatoire (SFP) met au concours le poste de

Directeur-trice de la division artisanale du CEJEF à 80-100%

Mission Rattaché-e à la direction du Service de la formation postobligatoire, vous dirigez la division et son personnel et vous assurez la gestion pédagogique et administrative des différentes filières de formations AFP, CFC ainsi que des classes de transition. Vous assurez l'organisation et la coordination des prestations d'enseignement et veillez à la planification des besoins en ressources financières, matérielles et humaines. Vous entretenez des relations avec les partenaires et les associations professionnelles, en particulier celles et ceux qui sont en lien avec les formations du domaine artisanal. Vous êtes également en contact avec l'école obligatoire et les institutions de formation subséquente. Vous participez aux groupes de travail cantonaux, intercantonaux ainsi qu'aux différentes conférences de niveau secondaire II. Vous assumez une charge d'enseignement dont l'ampleur est à définir et vous pouvez vous voir attribuer des mandats d'analyses ou de conduite de projets. Vous dispensez des leçons d'enseignement.

Profil Vous êtes au bénéfice d'un Master universitaire et d'un diplôme fédéral d'aptitude pédagogique de l'Haute école fédérale en formation professionnelle (D1800 de l'HEFP), ou d'un diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité complété par un certificat fédéral d'aptitude pédagogique de 300 heures de l'HEFP (C300), ou d'une formation et expérience jugées équivalentes (dans un domaine en lien avec le poste) incluant le C300 de l'HEFP. Vous possédez une expérience professionnelle de 2 à 4 ans minimum dans un poste similaire, et vous avez d'excellentes connaissances du système suisse de formation. Vous avez le sens de l'organisation, de la délégation et de la communication. Vous avez des compétences en gestion administrative, financière et des ressources humaines à mettre en œuvre dans une entité de plus de 60 collaborateur-trice-s. Vous connaissez très bien le milieu lié aux domaines professionnels du secondaire II ainsi que le secteur artisanal de l'Arc jurassien. Vous faites preuve d'une grande capacité d'empathie et d'un sens aigu de la négociation. La maîtrise de l'allemand serait un avantage.

Fonction de référence et classe de traitement Directeur-trice d'école IIIb / Classe 22.

Entrée en fonction 1^{er} avril 2022.

Lieu de travail Delémont.

Renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Jean-Pascal Luthi, chef du Service de la formation postobligatoire, au 032 420 71 72 ou par courriel à jean-pascal.luthi@jura.ch.

Intéressé-e ? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032/420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être envoyées par e-mail à l'adresse postulation@jura.ch avec la mention "Postulation Directeur-trice DIVART", jusqu'au 31 décembre 2021. Si vous n'avez pas la possibilité d'envoyer votre dossier de candidature par voie électronique, celui-ci peut être adressé par voie postale au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont.